

Vivre à **ROCBARON**



**MAGAZINE
D'INFORMATIONS
COMMUNALES**

FEVRIER 2021

POSTE SOURCE ENEDIS
L'opérateur maximise la distribution d'énergie

JEUNESSE

Le BIJ lance la quinzaine du Moi

SOLIDARITÉS

Les numéros utiles pour la vaccination

PORTRAIT

Serge Marchetti, la passion comme moteur

ÉDITORIAL

Une question de réseaux ?



EDITORIAL



Chers Rocbaronnaises, chers Rocbaronnais,
S'il est un phénomène aujourd'hui qui retient l'attention d'un grand nombre d'entre nous, c'est bien celui de la communication.

On ne peut ouvrir une télévision, consulter un écran, écouter une radio, sans être assailli d'informations tout aussi dramatiques les unes que les autres.

Le temps est au catastrophisme et les réseaux sociaux ne font qu'accroître ce sentiment.

Dans les années 80, on évoquait un sentiment d'insécurité lié aux infractions, aux crimes et délits, aujourd'hui à ce sentiment d'insécurité s'est rajouté

celui de l'incertitude sanitaire, d'incertitude sociale, d'insécurité avec un grand I.

Dans ce concert de nouvelles, il est important de multiplier les sources d'informations afin d'être certains que ce qui est annoncé est vrai. La vérification est devenu le corollaire de la connaissance : on a tôt de véhiculer de fausses rumeurs, tôt d'instrumentaliser les esprits, de fausser le libre-arbitre.

Cet éditorial me permet de vous parler d'autres réseaux, bien réels et très utiles à notre quotidien, les réseaux de distributions d'électricité et les voiries.

Vous trouverez dans ces pages un dossier complet concernant le poste source qui va être implanté dans les prochains mois à Rocbaron. Grâce à cet équipement ce sont 17000 foyers qui vont voir leur accès à la distribution électrique amélioré, et par conséquent connaître un meilleur confort au quotidien.

Ce dossier permet de répondre à de nombreuses questions et incitera sans doute à ce que l'information ne soit pas falsifiée.

Dans cet esprit de transparence, les conseillers municipaux sont invités à poser leurs questions à l'occasion d'une séance précédant le prochain conseil municipal.

Quant aux voiries, nous consacrerons dans un prochain numéro, un dossier complet pour expliquer clairement ce qui revient à la Commune, au Département, ce qui dépend de la propriété privée, des évolutions probables, des conséquences et des législations en cours. Ce dossier complexe mérite mieux que certaines approximations en matière de communication.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de votre bulletin municipal.

Jean-Claude FELIX



ETAT CIVIL



Cécile LAYOLO
2^{ème} Adjointe déléguée
à l'état-civil

NAISSANCES



Tilio PASCAULT
né le 30 novembre 2020 à Toulon



Aïden BOEUF
né le 25 décembre 2020 à TOULON



Raphaël DESARZENS
né le 5 janvier 2021 à BRIANÇON

Mathys GHENAS
né le 6 janvier 2021 à TOULON

Louise ARENAS
née le 11 décembre 2020 à TOULON

EN BREF



ACTUALITÉ

Retrouvez les informations de la vie communale

Travaux de broyage par les ST.

Des opérations de broyage ont été effectuées en 2020. 32 personnes ont pu profiter de cette prestation gratuite. Plus d'une cinquantaine de sapins de Noël ont été stockés au centre technique municipal récupérés pour être broyés et compostés. ●

Urbanisme : des aménagements hors la loi. Après la construction de la maison d'habitation vient le temps des aménagements et des annexes. De plus en plus, nous constatons dans les jardins des constructions en tout genre (abris, chalets...). Or de nombreux aménagements n'ont pas fait l'objet d'autorisations et la plupart ne respectent pas les règles d'urbanisme de la zone dans laquelle ils se situent. Les contrôles vont se renforcer. **Avant tout projet, il convient de se rapprocher du service urbanisme au 04 94 72 84 63 pour s'informer.** ●

Constitution des dossiers : nous vous demandons d'apporter le plus grand soin à la constitution de vos dossiers d'autorisation, au risque de vous voir opposer une décision défavorable : imprimé incomplet ou portant des mentions erronées, plans imprécis non cotés et sans échelle, absence de plan de masse, etc... ●

Civisme et voisinage : le service urbanisme est souvent sollicité pour des problèmes de droit privé : servitudes, vues, arbres, stationnement sur impasse privée, etc. Le service n'a pas vocation à gérer ces problèmes et les dénonciations anonymes ne sont pas prises en compte. ●

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Un permis de construire répondant intégralement aux règles qui régissent l'urbanisme et recevant un avis favorable des services extérieurs compétents doit être obligatoirement accordé par la Municipalité.
- Compte tenu des délais autorisés, des constructions sortant de terre aujourd'hui ont pu faire l'objet d'une obtention de permis de construire il y a 2 ou 3 ans. La validité pouvant aller jusqu'à 5 ans.
- Aucune autorisation d'urbanisme ne peut être attribuée ou refusée de façon arbitraire.
- Quiconque ayant un intérêt à agir dispose d'un délai de 2 mois après la date d'affichage du permis de construire pour s'opposer à celui-ci. ●

L'Agglomération Provence Verte a voulu répondre au mieux aux besoins d'utilisateurs en matière de mobilité douce. La volonté est aussi de favoriser le développement économique notamment le commerce local tout en préservant le cadre de vie des habitants. Ainsi, une aide intercommunale est prévue pour tout achat de vélo neuf. Cette aide concerne uniquement les achats effectués au sein d'un magasin spécialisé en vélo sur le territoire de l'Agglomération ; tout autre achat est exclu de ce dispositif et ne pourra pas prétendre au remboursement. Ces informations sont disponibles sur le site de la CAPV à l'adresse ci-dessous :

<https://www.caprovenceverte.fr/vie-pratique/transport-mobilite/> ●

Afin de poursuivre la sécurisation des déplacements des enfants et de leurs parents, un cheminement piétonnier est aménagé le long du plateau de la Fardèle. L'implantation de plots empêche des véhicules stationnés d'empiéter. ●



L'Agglomération manifeste un grand intérêt au dossier des jardins partagés

La commune de Rocbaron a reçu la Direction de l'Agriculture de l'Agglomération Provence Verte pour présenter son projet de jardins partagés qu'elle souhaite voir émerger sur sa commune.

Après avoir dressé un bref portrait du projet et de son emplacement, le Maire entouré de son équipe municipale de Rocbaron et les agents de la communauté d'Agglomération de la Provence Verte ont réfléchi et échangé sur un modèle de jardins partagés viables ainsi qu'à son mode de fonctionnement et de financement.

Afin de voir ce projet aboutir, la commune va présenter un dossier de candidature auprès de France Relance, dans l'espoir d'obtenir une subvention afin de mener à bien ce projet en total adéquation avec la stratégie alimentaire locale du territoire, vecteur de mixité sociale, culturelle et générationnelle. ●



JEUNESSE

**Avec la quinzaine du moi,
Le Bureau d'Information Jeunesse démontre
un dynamisme à toute épreuve.**

La quinzaine du moi

Christel REINHAR RIBOU, responsable du BIJ, a réuni de nombreux partenaires autour de l'idée de la valorisation de son parcours individuel.

À travers des ateliers, des conférences, des séances psychologiques, des échanges avec des professionnels, les jeunes sont invités à aller à la rencontre de leurs potentiels pour mieux appréhender le monde de l'emploi et se donner les chances de pouvoir s'intégrer dans un projet personnel. Ces séances sont gratuites, il suffit de s'inscrire à la carte, possibilité de choisir toutes les séances ou non.*

**INSCRIPTIONS par mail
BIJ DE ROCBARON
bij@mairie-rocbaron.fr**

Voici le lien YouTube pour ceux qui n'ont pas de QR CODE pour le visionner :
<https://www.youtube.com/playlist?list=PL-j4KtX-65KrHUSOVImhRjXi5TJcv5E5t2>

Programme de la Quinzaine du « Moi »

Mardi 16 février 2021

14 h - 17 h : Début du projet
Photo-langage et jeunes filmés (BIJ)

Mercredi 17 février 2021

14 h - 15 h 30 : **Sophrologie** (BIJ)
17 h - 19 h : **Théâtre** (Salle du conseil)

Jeudi 18 février 2021

14 h - 15 h 30 et 16 h - 17 h 30 :
Art-thérapie (Salle du conseil)

Vendredi 19 février 2021

14 h - 15 h 30 et 16 h - 17 h 30 :
Art-thérapie (Salle du conseil)

Lundi 22 février 2021

*10 h - 12 h : (BIJ) « *Cerveau, corps et rhétorique : quels apprentissages pour réaliser mes désirs ?* »

Mardi 23 février 2021

*14 h - 16 h : (Salle du conseil)
« *Apprendre à communiquer dans une attitude assertive (être affirmé)* ».

Mercredi 24 février 2021

*14 h - 16 h : « *Formuler une demande pour obtenir une réponse.* » (Salle du conseil)

Jeudi 25 février 2021

14 h 30 - 16 h 30 : Coaching sur une thématique, « *Le passage à l'action, qu'est-ce que c'est ? Est-ce que c'est OK pour toi ?* ». (BIJ)

Vendredi 26 février 2021

8 h 30 - 12 h 30 : Atelier communication et préparation à l'entretien d'embauche en y alliant la magie. (Salle du conseil)
14 h 30 - 16 h 30 : *3 principes de médecine chinoise : dialogue, posture, visualisation et débat « Pourquoi perd-on confiance ? »* (BIJ)

Samedi 27 février 2021

14 h - 16 h : *L'image de soi, Outil vidéo* (BIJ)

Lundi 1^{er} mars 2021

10 h - 12 h et 14 h - 16 h : *la posture de l'entretien professionnel et entretiens professionnels fictifs* (Salle du conseil).

Les intervenants

Eric Maublanc

Professionnel en communication et images et membre actif de Provence Verte TV.

Karen Mathieu

Animatrice ateliers de groupe autour de la confiance en soi et l'estime de soi du Centre social et culturel du Val d'Issole.

Nathalie Vallée et Lionel Herbrard
Ligue Varoise de Prévention du dispositif Respir avec des compétences en Sophrologie et Théâtre.

Virginie Lamour

Essentiel art-thérapie, coaching, formation.

Virginie Contet

E2C avec des formateurs de l'E2C.



ACTUALITES



Fevrier 2021

18 - 25 ans

Prepares ton avenir !

La 15^{aine} du « Moi »

Le BIJ de Rocbaron et ses partenaires proposent d'améliorer tes chances de trouver un emploi.

C'est gratuit et ça peut rapporter gros !
Ateliers, conseils, vidéos, photos...

Renseignements / Inscriptions :
04 94 72 84 66
bij@mairie-rocbaron.fr
10 places par atelier

Géraldine Ostermann et Fabienne CSAPA Consultations Jeunes Consommateurs.

Amélie Thenu,
jeune rocbaronnaise de 17 ans.

Antony Rabiller

Inspirateur en communication et préparation à l'entretien d'embauche en y alliant la magie.

Christel Reinhard-Ribou

Responsable du BIJ de Rocbaron et coordinatrice du projet. ●



Fin 2021
le BIJ devient



* Sauf pour les 3 séances autour de l'affirmation de soi, obligation de suivre les 3 séances.

JEUNESSE

Le BIJ prépare (déjà) d'autres événements en faveur de la jeunesse. En attendant que les dispositifs sanitaires soient levés ou assouplis, les événements futurs remplissent les agendas des jeunes.

L'apéro « Garde à vous ! »

Le 4 juin de 17 h à 20 h. devant le collège, les professionnels des armées (CIRFA, armées de terre, PMM de Brignoles, Gendarmerie, Sécurité Civile...) seront présents pour échanger avec les jeunes. Manifestation ouverte à tous sur le modèle du petit déjeuner qui s'était déroulé en juin 2020.



La journée de mobilité européenne et internationale

Le 5 juin 2021 de 10 h. à 12 h. devant Super U.

La journée de la jeunesse

3* juillet 2021 de 15 h à minuit (*lieu à préciser et date modifiable).

Ouvert à tous de 15 h à 18 h 30 et uniquement aux 15-25 ans de 18 h 30 à minuit (carte d'identité obligatoire). Objectif de la journée :

Proposer aux jeunes de la commune et des communes environnantes un événement leur étant destiné. Mettre en valeur et à contribution la jeunesse, s'informer et s'amuser lors de l'événement.

20 janvier, lancement du Comité de Pilotage de la journée de la jeunesse à l'espace Gaston Chiquerville



Le service civique (pour les 16/25 ans)
2 octobre 2021 de 10 h. à 12 h. devant Super U.

Le mois sans Tabac (novembre 2021)

Visite au village des Tortues (à confirmer)

pour les 14/16 ans (par groupe de 8 jeunes maximum) sur inscription amenés via la navette communale. Découverte des métiers et exposition à la médiathèque communale. ●



Présentation de Christel REINHARD-RIBOU des actions et du bilan du BIJ en réunion d'élus.



Cécile LAYOLO

2^{ème} adjointe, déléguée à l'enfance
jeunesse et aux affaires scolaires,
Conseiller communautaire

Cécile LAYOLO, le BIJ existe depuis un an, quel bilan pouvez-vous tirer de son action.

CL : « La première des choses à souligner est de saluer la responsable de la structure qui abat un travail phénoménal. Sa fibre sociale, son empathie donne au bureau d'information jeunesse une tonalité toute particulière qui est pour beaucoup dans son succès. Depuis un an, les actions se multiplient pour nos jeunes, en faveur de l'emploi, de la connaissance des autres, de l'estime de soi...

Nos partenaires apprécient de travailler avec la commune et malgré la situation du Covid 19, les projets se développent avec une belle énergie.

Comment la municipalité appréhende les nouveaux dispositifs sanitaires ?

CL : « C'est compliqué et c'est à chaque fois un peu plus compliqué quand de nouvelles directives gouvernementales arrivent. Heureusement, nous pouvons compter sur des agents réactifs, disponibles et qui donnent sans compter.

Nos équipes sont fatiguées, on leur demande beaucoup mais nous avons la satisfaction d'avoir de bons retours auprès des parents. Les enseignants, les ATSEM, personnels du périscolaire sont d'indispensables relais dans les écoles.

Sans eux, nous ne pourrions pas être aussi efficaces. Je ne vous cache pas que nous attendons avec inquiétude un durcissement des mesures sanitaires. Une fois encore, parce qu'il le faudra, nous nous adapterons dans la continuité. C'est toute la mission d'un service public. ●

Les nouvelles mesures sanitaires appliquées à la restauration



ÉCOLES



Cécile LAYOLO
2^{ème} Adjointe déléguée
à la jeunesse

Le lundi 18 janvier, la commune a été dans l'obligation d'adapter les nouvelles directives gouvernementales en matière de dispositifs d'accueil des élèves bénéficiant de la restauration scolaire collective.

Afin de mieux organiser ce service, la Municipalité a dû adapter les espaces en respectant la distanciation nécessaire ce qui a eu pour effet de devoir restreindre l'accès aux enfants dont les parents travaillent et de demander à ceux qui ne travaillent pas de ne pas mettre les enfants à la cantine. Voici le courrier adressé aux parents afin de pouvoir rationaliser les rotations des classes en temps méridien.

« Madame, Monsieur, bonjour,

Depuis le retour de vos enfants en milieu scolaire, nous les avons accueillis au restaurant scolaire dans le strict respect des différents protocoles sanitaires :

- Non-brassage des différents groupes de classes
- Lavage des mains avant et après le repas
- Aération des locaux
- Balisage des sens de circulation
- Le nettoyage des tables après chaque service
- Service individuel des couverts, du pain, serviette et eau (servi par des agents de la restauration).

Suite à la parution le 15 janvier 2021 d'un nouveau protocole sanitaire renforcé pour la restauration scolaire, la commune est contrainte de revoir ses conditions d'accueil. Il n'est plus seulement question de non brassage par groupes de classes mais par classes désormais.

Les élèves d'une même classe déjeuneront ensemble sur la même table et à la même place tous les jours en maintenant une distanciation d'au moins un mètre avec ceux des autres classes.

A partir du 25 janvier 2021 afin de nous conformer aux directives gouvernementales nous obligeant à adapter le service de restauration, nous accueillons uniquement :

- les enfants dont les deux parents travaillent.
- les enfants dont le seul parent travaille (famille monoparentale) (...)

Chaque famille a du fournir une attestation de son employeur pour justifier de sa situation. Bien évidemment chaque cas particuliers est analysé pour s'assurer qu'aucune famille ne soit lésée. ●



Inscriptions scolaires 2021-2022

Votre enfant doit prochainement effectuer sa rentrée scolaire ? Avant de vous rendre à l'école, vous devez effectuer une pré-inscription en mairie pour :

- Les enfants nés en 2018 l'entrée à l'école maternelle
- Les enfants arrivant sur la commune

La procédure est la même pour les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle et les familles nouvellement installées sur la commune.

Sur rendez-vous uniquement le mardi et le vendredi matin

Ouverture des inscriptions à partir du 2 février 2021.

Prendre rendez-vous en mairie au service Enfance Jeunesse et Scolaire par téléphone 04 94 72 84 69 ou par mail : scolaire@mairie-rocbaron.fr

Afin de réaliser la pré-inscription de votre enfant, veuillez-vous munir des photocopies des documents suivants :

- Livret de famille
- Carte Nationale d'Identité du responsable de l'enfant
- Justificatif de travail des deux parents
- Justificatif de domicile récent :

Pour les locataires

Le contrat de bail et attestation d'assurance habitation.

Pour les propriétaires

Une attestation d'assurance habitation datant de moins de 2 mois ou une facture d'un fournisseur d'énergie datant de moins de 2 mois (compromis de vente, l'inscription sera en attente).

Pour les personnes hébergées

Une attestation d'hébergement avec l'original de la carte nationale d'identité + 1 copie recto-verso), avec un justificatif de domicile de moins de 2 mois (facture d'un fournisseur d'énergie, électricité/eau UNIQUEMENT) de l'hébergeur.

La carte nationale d'identité + copie recto-verso avec attestation CAF et CPAM de l'hébergé

- Le carnet de santé de l'enfant (copies des pages de vaccinations obligatoires)
- En cas de divorce ou de séparation, il convient pour les parents de présenter le jugement original intégral et une copie précisant les modalités de garde de l'enfant ainsi que le lieu de résidence habituel.
- Certificat de radiation.
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident 2021/2022 (à fournir avant le 15 septembre 2021). ●

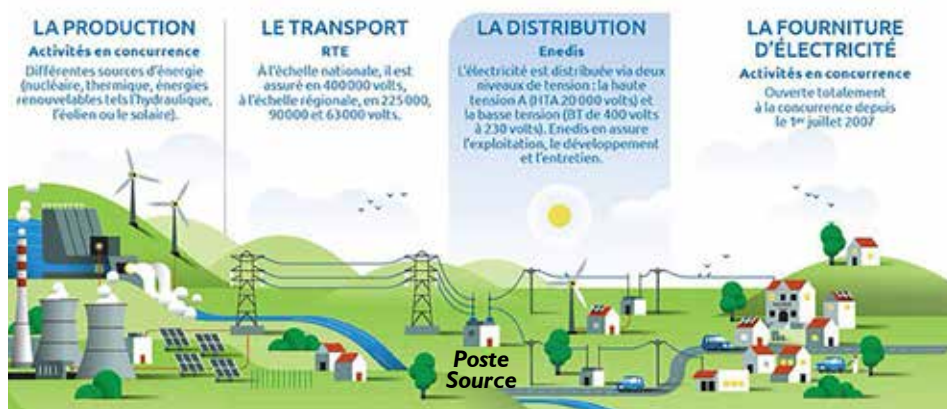
GRANDS TRAVAUX

Poste Source de Rocbaron, De l'énergie pour tout un territoire

Quel est le rôle d'un poste source ?

Infrastructure essentielle du réseau électrique, le poste source assure la jonction entre le réseau de transport d'électricité géré par RTE et le réseau de distribution 20000 volts géré par Enedis.

Il permet ainsi de modifier la tension de l'électricité en vue de desservir, via des postes de transformation HTA/BT, l'ensemble des clients utilisateurs (particuliers, entreprises, industriels, collectivités) ou de permettre à des productions décentralisées (éolien, photovoltaïque...) d'injecter l'énergie produite sur le réseau. ●



Pour renforcer et sécuriser le réseau électrique de distribution un nouveau poste source sera raccordé sur la ligne 225000 volts Néoules-Vins à Rocbaron sur le plateau de la Poulane.



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Enedis rassemble 39 000 personnes et dessert 30 millions de clients.

Propriétaire de près de 2300 postes sources de transformation haute tension/moyenne tension alimentés par le réseau de transport de RTE, elle exploite le réseau de distribution le plus important d'Europe avec 1,4 million de kilomètres de lignes basse et moyenne tension et environ 760 000 transformateurs moyenne tension/basse tension.

Les missions d'Enedis sont d'assurer dans le marché de l'électricité ouvert à la concurrence :

- Le libre accès à tous les fournisseurs au réseau de distribution,
- Le service public et la qualité de service en maintenant la proximité avec les territoires,
- Le développement et la valorisation du réseau public de distribution d'électricité en concession.

La filialisation de la distribution a son origine dans la transposition par le Parlement français en 2006 d'une directive européenne de juin 2003 visant à garantir à tous les fournisseurs d'électricité qui veulent commercialiser leurs offres « un accès non discriminatoire au réseau ».

Enedis est composée d'une direction d'entreprise et de 25 directions régionales.

Ces vingt-cinq directions régionales assurent la performance et portent l'image d'Enedis en région.

Ces directions régionales font partie du service commun partagé avec Gaz réseau distribution France (GrDF), filiale à 100 % d'ENGIE (ex-groupe GDF-Suez).

Informations complémentaires disponibles sur le site www.enedis.fr

GRANDS TRAVAUX



Le territoire compris entre Brignoles au nord et Solliès-Pont au sud est caractérisé par une croissance démographique soutenue et continue due à son attractivité en raison notamment d'une pression foncière importante sur le littoral, entraînant une croissance de la consommation électrique.

Situé au sein de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, ce secteur de 17000 foyers est actuellement alimenté par 5 postes sources situés à Carnoules, l'Escarelle (entre Tourves et La Roquebrussanne), Solliès-Pont, Le Val et Signes.

L'éloignement important de ces postes sources des points de consommation que sont les communes de Garéoult, Forcalqueiret, Néoules et Rocbaron se traduit par des réseaux 20000 volts longs, non évolutifs, avec des transits importants engendrant des chutes de tension significatives.

Une amélioration attendue de la distribution électrique

Ce nouveau poste source garantira sur le long terme la qualité de fourniture de l'électricité par une réduction des longueurs des réseaux 20000 volts issus des différentes postes sources existants avec pour conséquences :

- une réduction des chutes de tension,
- la sécurisation de l'alimentation de Méounes les Montrieux, Néoules et Rocbaron,
- la prise en compte de l'évolution des besoins en électricité,
- l'enfouissement de 16 km de réseaux aériens 20000 volts dont 6 km sur Rocbaron,
- la réduction du temps de coupure sur incident,
- la sécurisation entre les différents postes sources en cas d'incident.

Un choix stratégique

Le choix de la zone privilégiée pour ce nouveau poste source sur Rocbaron est guidé notamment par le réseau existant et ses transits, la position des

postes sources existants, définissant ainsi le barycentre électrique et par la présence d'axes routiers favorables à l'acheminement et au développement des nouveaux réseaux.

Un projet très encadré

Ce projet a fait l'objet d'une **justification technico-économique** validée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Région Provence Alpes Côte d'Azur le 26 janvier 2018.

Par décision du 4 août 2020 suite examen au cas par cas, en application de l'art. R122-3 du Code de l'Environnement, l'Autorité Environnementale de la Région Provence Alpes Côte d'Azur a conclu que la création du poste source et son raccordement à la ligne 225000 volts Néoules-Vins ne sont pas soumis à étude d'impact en raison des études fournies et des engagements pris par Enedis. Une **autorisation de défrichage** a été accordée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var le 16 octobre 2020.

Préalablement à la construction du poste électrique, la DDTM du Var procède à l'instruction de la demande de permis de construire qui vise à vérifier la conformité du projet aux règles d'urbanisme. Dans le cadre de cette procédure, les maires et les gestionnaires du domaine public sont consultés. Le permis de construire est accordé par arrêté préfectoral.

Le projet permettra d'améliorer la qualité de distribution de l'électricité pour 17000 foyers

Un emplacement concerté adapté au projet

Durant la phase de concertation menée dans le cadre réglementaire menée depuis 2017, associant les services de l'État, les collectivités locales, la chambre d'Agriculture, le SDIS, les associations, Enedis s'est attaché à identifier l'emplacement parmi plusieurs, de moindre impact au regard des enjeux environnementaux :

- Hors zone naturelle à enjeux ;
- Hors zone agricole ;
- Hors zone inondable ;
- À distance de l'habitat ;
- Favorisant l'intégration paysagère et réduisant la co-visibilité ;
- À proximité immédiate de la ligne 225000 volts Néoules-Vins.

Ces choix ont permis de valider l'emplacement « la Poulane » à Rocbaron en plénière de concertation le 13 novembre 2018 en Sous-Préfecture de Brignoles.

L'espace destiné à accueillir le poste est un petit plateau calcaire coiffé d'un couvert forestier dépourvu de toute construction, longé sur ses limites Sud et Ouest par la RD43. Il est bordé à l'Est par la servitude d'entretien sous la ligne 225000 volts Néoules-Vins et au Nord par une zone boisée.

Le futur poste électrique sera un lieu clôturé, constitué d'une surface d'environ 1 ha aménagée pour recevoir jusqu'à trois transformateurs sans extension foncière supplémentaire afin de répondre aux besoins à moyen et long terme.

Une voie d'accès de 600 m sera construite depuis le chemin des Lentisques.

Simulation « Rocbaron projeté phase projet » correspond à la configuration prévue par le PC à la mise en service du poste (avec 1 transformateur).



GRANDS TRAVAUX

Une installation intégrée et sécurisée

Le poste source 225000 / 20000 volts comportera à sa mise en service :

- un transformateur de 40 MVA,
- des équipements 225000 volts (disjoncteurs, sectionneurs,...),
- un bâtiment abritant les disjoncteurs 20 000 volts et le contrôle commande du poste,
- une fosse déportée pour la récupération des huiles des transformateurs en cas d'avarie
- un réseau de drainage pour collecter les eaux pluviales dirigées vers deux bassins de rétention.
- une clôture anti-intrusion de 2,60 m de hauteur.

La hauteur maximale des installations sera de 16 m (charpentes, support des connexions électriques).



La voie d'accès, d'une largeur de 4 m, constituées d'une structure en mélange terre-pierre, sera augmentée d'une bande de terre (glacis) de 2 m de large située de part et d'autre afin de permettre le croisement des véhicules de secours.

Le poste sera ceinturé par une piste d'une largeur de 5 m pour la circulation des engins de secours.

En phase exploitation, le poste ne comportera pas de présence humaine permanente. Il sera télésurveillé et télécommandé depuis le centre de conduite d'Enedis. Des visites de contrôle et d'entretien périodiques seront réalisées au travers de visites trimestrielles.

La surface totale du projet est d'environ 2 ha. Un défrichage préalable sur 2,5 ha est en cours. Les travaux de construction du poste débuteront en mai 2021. **Le chantier durera environ 24 mois.**

Un emplacement retenu dans une logique de moindre impact environnemental

Simulation Rocbaron projeté phase cible correspond à une configuration à 3 transformateurs (configuration maximale possible du poste selon les besoins du secteur).



Boris AYASSE

Conseiller municipal délégué
aux grands projets et à la
surveillance des travaux

Boris AYASSE, l'implantation d'un poste source est un atout pour la commune. Pouvez-vous nous dire en quoi ?

BA : « Un poste source c'est la certitude de permettre à l'électricité de circuler plus facilement sur notre territoire et par sa proximité de bénéficier au développement des infrastructures de Rocbaron.

Cette amélioration du service de la distribution d'énergie est une plus-value pour chacun de nos foyers, chacune de nos entreprises. J'y vois aussi une chance pour de futurs projets d'émerger sans que le réseau ne soit impacté.

Nous avons programmé de nouveaux équipements dans les 3 ans à venir et d'ici 5 ans, il faudra une pleine puissance pour accéder à la maîtrise de ces investissements. Alors, oui ! Ce poste source marque un réel avantage dans nos ambitions collectives. On ne fait rien seul et le choix d'Enedis montre une fois de plus combien la commune est un phare à l'entrée Sud de la Provence Verte.

Boris AYASSE, êtes-vous sensible aux précautions prises par l'opérateur ?

BA : « C'est un aspect essentiel pour moi. La sécurité des installations est pensée : accès, surveillance, intrusion, le projet de poste source est conforme aux règles de l'art. Nous avons ici un ouvrage de grande technicité qui s'appuie sur des compétences au service de l'homme. Mais pas seulement, le respect de la faune et de la flore, les mesures préventives en matière de gestions de déchets et de prévention des pollutions montre que l'environnement est au cœur des préoccupations tout au long du chantier et durant l'exploitation du site. L'homme n'est rien sans la maîtrise des techniques, le progrès n'est rien sans la prise en compte de ce qui fait notre univers. Toute cette énergie canalisée est un signe fort de ce que représente Rocbaron dans le paysage de notre territoire.» ●

GRANDS TRAVAUX



Le projet de poste source est soumis à des règles de sécurité strictes. Les préoccupations environnementales sont au centre du dispositif. La prise en compte de ces enjeux est présente à chaque phase de son élaboration dans le respect de la séquence Éviter - Réduire - Compenser.

La prise en compte de la sécurité

Une réglementation technique rigoureuse régit la construction des ouvrages électriques et leur fonctionnement de façon à assurer afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Le poste source respectera les règles de l'art : les dispositions techniques adoptées, ainsi que les conditions de leur exécution et de leur entretien, assureront d'une façon générale le **maintien de l'écoulement des eaux, de l'accès aux propriétés, des télécommunications, de la sécurité et de la commodité de la circulation sur les voies publiques empruntées, la sécurité des services publics, la sécurité des personnes ainsi que la préservation de l'environnement et la santé publique** ;

Les équipements des postes sources sont conçus et exploités de sorte que le bruit qu'ils engendrent, respecte les seuils réglementaires en période diurne et nocturne.

Les champs électromagnétiques émis par le poste seront très en dessous des seuils réglementaires en vigueur.

Le poste sera entouré d'une clôture anti-intrusion, munie d'un portail dont l'accès sera surveillé.

Des écriteaux d'avertissement du risque électrique très apparents seront apposés.

Une clôture DFCl sera installée au début de la future voie d'accès.

Une vigilance toute particulière sera accordée à la circulation des engins sur les emprises publiques durant les travaux.

**En exploitation,
la présence d'un poste électrique
ne pollue ni le sol, ni les eaux.**



Les conseillers municipaux pourront poser toutes leurs questions à l'occasion du prochain conseil le 8 février.

La prise en compte de l'environnement

Le site du projet s'inscrit en dehors de tout zonage de protection et d'inventaire du milieu naturel. Il est hors du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume et hors espace cœur de nature défini dans le SCOT de la Provence Verte.

Afin d'atténuer les impacts du projet sur le milieu naturel, des mesures de réduction et d'accompagnement seront mises en œuvre dans le cadre du projet et parmi celles-ci :

- Adaptation du calendrier des travaux : les abattages devront avoir lieu entre octobre et février en dehors des périodes de sensibilités des espèces concernées.
- Création et entretien des zones débroussaillées (OLD) en accord avec les enjeux écologiques : maintien d'îlots arborés ou arbres remarquables par un débroussaillage sélectif et alvéolaire ;
- Balisage préalable des emprises du chantier et des secteurs à enjeux ;
- Construction de pierriers artificielles favorables au développement des reptiles ;
- Création de gîtes à chauves-souris, pose de nichoirs artificiels ;
- Suivi du projet par un écologue : sensibilisation du personnel et audit avant travaux, audit pendant travaux ; un suivi scientifique post-chantier sera réalisé après la fin des travaux, à raison d'un passage par an pendant 5 ans.

Sur un plan paysager, inséré dans un environnement forestier, le poste source ne sera que peu perceptible depuis l'extérieur. La perception du nouveau pylône est atténuée par les pylônes existants.

La prévention des pollutions

En phase travaux, la circulation, le stationnement, l'utilisation et l'entretien des engins de chantier, ainsi que le stockage des matériaux de chantier, peuvent entraîner des risques de pollution.

Toutes les dispositions visant à prévenir les risques de pollution seront prises par Enedis et ses prestataires.

La gestion des eaux de ruissellement du chantier sera réalisée via les dispositifs de gestion des eaux pluviales prévus pour la phase d'exploitation. Enedis impose sur ses chantiers une gestion maîtrisée des déchets : tri sur site, entreposage sur une aire adaptée et évacuation vers la filière adéquate.

Afin de prévenir toute pollution accidentelle des eaux et du sol durant l'exploitation du poste source, les transformateurs seront installés sur des bacs de rétention étanches.

Ces bacs sont ensuite reliés, via un réseau de canalisations enterrées, à une fosse couverte, étanche et déportée, permettant de récupérer les huiles du transformateur en cas d'incident ainsi que les eaux d'aspersion en cas d'incendie.

Source Enedis 2020 - Dossier d'implantation du poste source de Rocbaron

ASSOCIATIONS

L'Issole Futsal reconnu pour son excellence

La Fédération Française de Football représentée par le Président du District du Var Pierre Guibert, de Ludivine Reigner, conseiller technique départemental ont procédé à la remise officielle du Label Jeunes Futsal FFF EXCELLENCE en présence des élus locaux, Olivier HOFFMANN, Maire de Sainte Anastasie, Christian RYSER, Maire de Néoules, Jean-Claude FELIX, Maire de Rocbaron et l'adjointe déléguée aux associations, Laëtitia ZUBER.

Cette remise s'est déroulée le dimanche 10 janvier à 10 h 30 à l'occasion des séances d'entraînements en présence des enfants et des parents (exceptionnellement) en tribunes dans le respect des règles sanitaires. L'Issole Futsal Club est un des 11 clubs ayant obtenu la labellisation EXCELLENCE (trois seuls clubs dans la Région). Cette récompense est d'autant plus remarquable qu'elle distingue l'IFR sur environ 1500 clubs de futsal sur le territoire ; en effet, seuls 22 ont obtenu le label ELITE (dont beaucoup de clubs de 1^{ère} et 2^{ème} division française). 38 clubs ont obtenu le label ESPOIR. Vivre à Rocbaron félicite le Futsal ! ●



Associations et Covid 19 :

Être patient et responsable, malgré tout.

Les activités des associations sont durement impactées par les directives gouvernementales de prévention de la propagation du Covid 19. S'il est légitime de vouloir se protéger et protéger les autres, il est difficile de se passer d'une activité sportive ou culturelle laquelle par nature permet de s'évader, de s'aérer, de profiter d'un loisir bénéfique à son épanouissement psychologique et corporel. Le simple fait de pratiquer relève d'un impératif de santé et de développement personnel.

Les associations souffrent aussi de l'impossibilité de dispenser à leurs adhérents leurs enseignements, quasiment toutes ont décidé de suspendre leurs activités.

La Municipalité fait toutefois le maximum pour faciliter l'accès aux équipements extérieurs, à soutenir les associations dans l'enseignement aux plus jeunes tout en préconisant le respect aux gestes barrières. Espérons que cette situation évolue favorablement le plus rapidement possible car le printemps arrive et la vie associative doit reprendre son droit à la vie. ●



ASSOCIATIONS



Laëtitia ZUBER
4^{ème} adjointe, déléguée
aux associations

REPERTOIRE

Accueil principal Mairie

Lundi, de 13 h 30 à 17 h. Mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Mercredi de 8 h 30 à 12 h. Samedi de 9 h à 12 h.

Contact 04 94 72 84 72

accueil@mairie-rocbaron.fr

Cabinet du Maire

Contact 04 94 72 84 64

cabinet@mairie-rocbaron.fr

État-civil

Contact 04 94 72 84 77

Rendez-vous uniquement le lundi et le vendredi après-midi

etat-civil@mairie-rocbaron.fr

Pôle social - Pôle Elections

Contact 04 94 72 84 82

Du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30

Uniquement sur rendez-vous

social@mairie-rocbaron.fr

Accueil Police

Contact 04 94 72 84 80

police@mairie-rocbaron.fr

Direction Services Techniques

Contact 04 94 37 78 85

technique@mairie-rocbaron.fr

Accueil pôle urbanisme

Uniquement sur rendez-vous

Contact 04 94 72 84 63

urbanisme@mairie-rocbaron.fr

Pôle jeunesse

Contact 04 94 72 89 24

jeunesse@mairie-rocbaron.fr

BIJ Contact 04 94 72 84 66

bij@mairie-rocbaron.fr

Pôle restauration scolaire

Contact 04 94 72 89 76

scolaire@mairie-rocbaron.fr

Périscolaire - ALSH

Contact 06 18 19 00 28

Médiathèque Dr Marc Téli

Contact 04 94 72 84 79

mediatheque@mairie-rocbaron.fr

Pôle gestion des salles

Contact 04 94 72 84 75

gestion-salles@mairie-rocbaron.fr

ENVIRONNEMENT

Février : un mois essentiel pour le débroussaillage

On croit souvent que l'obligation légale de débroussailler ne concerne pas les mois d'hiver. C'est au contraire à ce moment-là qu'il est très utile. Dans la mesure du possible, il convient de procéder au broyage plus qu'au brûlage afin de ne pas générer des émissions de carbone dans l'atmosphère.

Voici 9 gestes essentiels pour s'occuper de vos terrains :

1. Traiter la surface à débroussailler sur une distance de 50 mètres autour des constructions de la propriété.
2. Mettre à distance les houppiers (ou branches) des arbres pour casser la continuité du combustible.
3. Élaguer les arbres conservés.
4. Couper les arbustes disposés sous les arbres
5. Couper les végétaux ou les branches trop proches des façades des bâtiments.
6. Diminuer l'importance des haies en volume et en linéaire.
7. Couper les arbres et arbustes morts ainsi que les branches sèches.
8. Éloigner les réserves de bois des constructions.
9. Éliminer les produits du débroussaillage (broyage, apport en déchetterie).

N'oubliez pas de consulter l'arrêté préfectoral en vigueur.

<http://www.var.gouv.fr/reglementation-de-l-emploi-du-feu-dans-le-var-a-1271.html> ●

Sangliers, une nuisance dont il faut se protéger.

Le sanglier est une espèce sauvage de grand gibier.

Le nourrissage et la distribution d'aliments de toute nature destinés au sanglier sont interdits. Le non respect de l'interdiction de nourrissage est une infraction qui relève d'une contravention de 1^{ère} classe, punie par une amende de 35 €.

En outre, cette pratique habitue le sanglier à l'homme et risque de le sédentariser, ce qui cause des problèmes une fois le sanglier devenu adulte (dégâts dans les jardins et parcelles agricoles, accidents de la route, etc). De plus, elle est susceptible de transmettre de graves maladies aux animaux.

Le débroussaillage régulier permet d'éviter la constitution de zones refuges pour les sangliers, desquelles il est compliqué de les déloger.

Dans le cadre des obligations légales de débroussaillage, si mon terrain est situé à moins de 200 mètres des bois et forêts, je suis tenu d'effectuer un débroussaillage régulier 50 mètres autour de mon habitation ; en zone urbaine, même si mon terrain n'est pas bâti, je dois aussi le débroussailler régulièrement.

Si je ne souhaite pas avoir à subir dans mon jardin les désagréments provoqués par les passages de sanglier, il est impératif de clôturer correctement ma propriété.

Seuls les murs maçonnés ou clôtures rigides avec soubassements en parpaings ou béton ancré dans le sol constituent un rempart efficace contre l'intrusion de sangliers.

Toutefois, si mon terrain est situé en zone inondable,

je veille à ce que mon mur ou ma clôture ne

constitue pas une digue ou un obstacle à

l'écoulement des crues. ●

Direction départementale
des territoires et de la mer du Var

www.var.gouv.fr



Gilles AGARD
3^{ème} adjoint délégué
à l'environnement

ACTUALITÉS



Le Comité Communal des Feux de Forêts a reçu ses homologues varois afin de suivre une formation au Centre Technique Municipal.

Tous réunis dans les locaux de la Réserve Communale de Sécurité Civile ont suivi les enseignements et conseils dispensés par Gilles AGARD et Dominique LANDEROIN sur les précautions à prendre et les dispositifs nécessaires en matière de prévention incendie. Une formation appréciée par l'ensemble des participants, saluée par les élus venus les accueillir. ●



FÊTES

Concours des décorations de Noël



ACTUALITÉS



Virginie PIOLI
8^{ème} adjointe, déléguée
aux festivités et foires

Lancé en décembre, le 1^{er} concours de décorations de Noël préconisait l'utilisation du bleu et du blanc. Nous l'avons adapté à la demande d'ouvrir aux décorations multicolores en créant une catégorie spécifique.

Voici donc les résultats :

1^{er} prix : Famille LARGILLIER, 2^{ème} prix : Famille SOSE

3^{ème} prix, en multicolore : Famille BERTET.

La remise des prix s'est déroulée en présence de l'adjointe aux festivités Virginie PIOLI et d'élus.

Le concours sera reconduit en 2021 espérant une participation plus importante encore. ●



Andrée SACCOMANNI
6^{ème} adjointe déléguée aux
affaires sociales et aux seniors

La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte a mis en place un centre de vaccination sur son territoire, situé à Brignoles Centre de Tir à l'Arc Chemin des Archets. La vaccination se fait UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Les prises de rendez-vous se font sur www.doctolib.fr ou par téléphone 04 94 86 15 95 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

La commune de Rocbaron organise un système de transport des personnes entrants dans les catégories définies par le gouvernement et souhaitant se faire vacciner.

Renseignements auprès du CCAS 04 94 72 84 82.

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

CENTRE DE TIR À L'ARC
Quartier Saint Lazare
Brignoles

Prise de Rendez-Vous sur DOCTOLIB.FR
ou au 04 94 86 15 95

Ouverture du centre et de la ligne téléphonique de 9h à 17h du Lundi au Vendredi

Agglomération Provence verte

Pour information et compte tenu des délais d'attente, sachez que toute personne de plus de 75 ans peut se diriger vers n'importe quel autre centre de vaccination. Voici ceux de l'aire toulonnaise (Est)

Centre de vaccination TOULON
Gymnase du Port Marchand,
rue Président Robert Schumann 83000 TOULON 08 00 80 80 83

Centre de vaccination LA GARDE
Service de santé au travail de l'hôpital Clemenceau
421 Avenue 1^{er} Bataillon Infanterie de Marine du Pacifique,
83130 LA GARDE - Rendez-vous en ligne.

Centre de vaccination HYÈRES
Forum du casino
3, Avenue Ambroise Thomas -
83400 Hyères - 08 00 08 34 10.



LIBRE EXPRESSION

Groupe d'opposition le bon sens pour Rocbaron



Rocbaronnaises, Rocbaronnais,
La presse locale nous a réservé quelques surprises ce mois-ci :
Tout d'abord, le 5 janvier, nous apprenons que la cour administrative d'appel a confirmé le jugement du tribunal administratif de Toulon qui avait annulé la délibération municipale de juin 2018 autorisant le projet d'extension de la zone commerciale ZAC2 ainsi que le permis d'aménager délivré par le Maire en août 2018. **Une bonne nouvelle !**
Et dernièrement un article consacré à la démographie du territoire avec Rocbaron en tête du classement avec ces 16,98% d'augmentation en 5 ans, en plein « boom » comme le cite le journal. L'interview du maire est toutefois surprenante : « ...toutes les infrastructures indispensables sont pourvues et suffisantes pour les dix ans à venir... L'idée d'un autre groupe scolaire est dans les cartons mais pas pour ce mandat car ce sera une salle polyvalente de 2000m²... » Autre phrase : « **mettre un coup de frein à cette croissance démographique** » ! Il va falloir nous démontrer et vite si la majorité sait comment freiner...

Les Permis poussent dans la forêt...

Après avoir aperçu deux jolis panneaux au milieu des chênes sur la route menant à la Verrerie, indiquant la construction de 7 nouvelles maisons, nous nous sommes interrogés sur la réelle volonté de la majorité en ce qui concerne l'urbanisation. D'autant que dans le bulletin municipal du mois de janvier, l'adjoint délégué à l'Urbanisme se défend en disant que le volume de construction neuve est constant, soit environ 30 permis par an... Les permis de construire sont affichés en mairie pendant 2 mois, et sur la période de novembre/décembre, nous avons constaté pas moins de 34 permis qui ont été signés par l'élu ! Quoi penser ? Dans leur programme il était bien spécifié « arrêt de la constructibilité » ! Une promesse qui n'était en fait que poudre aux yeux et à ce rythme-là, ce sont bien plus de logements sociaux qu'il faudra prévoir pour être règle.

Continuons sur les promesses...

Chaque année, le Département affecte de nouvelles opérations de réparations de voirie. En 2021 est donc programmé l'aménagement d'un cheminement piétonnier de la fin du trottoir (giratoire des 4 chemins) jusqu'au chemin du Collet Redon RD81 en direction de Garéoult ainsi que le nivellement et l'aménagement du parking en face pour un montant de 80000 €. Par le biais de notre élue, également Conseillère départementale, Mme HOËT, nous avons demandé ce qui était prévu pour cette même route mais en direction du village, si des écluses comme à Pierrefeu pourraient être envisagées afin de réduire la vitesse... Le Directeur du pôle concerné a répondu qu'un changement de limites communales a déjà été proposé afin de changer la limitation de vitesse mais malheureusement jusqu'à ce **jour il n'y a jamais eu de volonté réelle de la part de la commune d'entreprendre quoi que ce soit comme travaux sur la RD81 !** Nous attendons des actes comme annoncé : aménagements des cheminements sur les RD, modification du périmètre de la commune, travaux de sécurité... et non des promesses de Polichinelle !

Actualités

La Covid nous prive de relations sociales, nous prive de toutes activités sportives ou culturelles. Nos enfants en pâtissent en étant également privés de leurs activités extrascolaires. Nos associations sont lourdement impactées et nous les soutiendrons au mieux, vous pouvez compter sur nous.

Vos quatre élus « Le Bon Sens pour Rocbaron »

Courriel : lebonsenspourrocbaron@gmail.com

Tél : 06 95 10 30 76

Facebook : [facebook.com/lebonsenspourrocbaron/](https://www.facebook.com/lebonsenspourrocbaron/)

Blog : <http://lbspr.canalblog.com>



Jessica
HOËT

Jacques
SILVESTRE

Isabelle
ROL

Corinne
BERTANI

LIBRE EXPRESSION

Groupe d'opposition Rocbaron avec vous



TRIBUNE

Urbanisme à Rocbaron : précisions

Nous avons lu dans le Vivre à Rocbaron du mois de janvier 2021 avec intérêt les pages consacrées à l'habitat. Nous tenons à apporter les précisions suivantes concernant certains passages.

Il est affirmé :

1.« Lorsqu'on sait que les recours qui ont été diligentés par une opposition municipale focalisée sur la partie économique de ce projet global, » (ZAC 2) « on ne peut que regretter aujourd'hui des prises de position critiques en matière de logement social ».

Nous n'étions pas les seuls à contester ce projet car notamment l'État et des associations de défense de l'environnement ont également déposé des recours.

Nous rappelons encore que le syndicat de la Provence Verte et Verdon compétent en matière de schéma de cohérence territoriale (SCOT) était contre ce projet compte-tenu de sa dimension économique mais surtout commerciale. Le SCOT le signalait déjà en 2014 et celui voté en 2020 l'a confirmé.

Bien évidemment, nous sommes prêts à débattre avec la majorité actuelle sur le caractère « social » du projet de ZAC2.

2.« Là aussi, on dit un peu tout et n'importe quoi. Le volume de constructions neuves est constant, environ 30 permis par an ».

Un article paru dans « Var Matin » le samedi 16 Janvier 2021 porte à la connaissance du public la croissance démographique des communes de l'agglomération de la Provence Verte de 2008 à 2018.

Il indique pour Rocbaron : Population 2008 : 3523 habitants, population 2018 : 5208 habitants soit 1 685 habitants supplémentaires.

La composition d'un logement sur Rocbaron est en moyenne de 2,3 habitants par logement : 30 logements x 10 ans = 300 logements x 2,3 = 690 habitants et non pas 1685...

Cherchons l'erreur... !

Plus généralement, la question de notre obligation en matière d'habitat social est parfaitement connue depuis le 1^{er} janvier 2017 du fait du passage de la communauté de communes de Val d'Issole à celle de la communauté d'agglomération de la Provence Verte.

La politique de la majorité a été pendant 25 ans d'évacuer la question de l'habitat social de sa politique d'urbanisme.

Maintenant, elle se retrouve au pied du mur et ceci n'est pas dû aux agissements démocratiques de l'opposition mais à sa propre incurie de prévoir l'avenir.

Cantine scolaire : nous avons raison de vouloir construire un 2ème groupe scolaire !

Les associations de parents d'élèves de Rocbaron ont publié une note de la direction Enfance Jeunesse Scolaire au sujet de la cantine scolaire qui stipule « A partir du 25 janvier 2021 afin de nous conformer aux directives gouvernementales nous obligeant à adapter le service de restauration, nous accueillons uniquement : les enfants dont les 2 parents travaillent, les enfants dont le seul parent travail (famille monoparentale) ».

Cette décision va à l'encontre du principe d'égalité d'accès au service public qui est retranscrit dans le code de l'éducation article L 131-13 « L'inscription à la cantine des écoles primaires, lorsque ce service existe, est un droit pour tous les enfants scolarisés. Il ne peut être établi aucune discrimination selon leur situation ou celle de leur famille... ».

De plus cette décision a été prise sans débat et vote du conseil municipal !

Si nous avions été écoutés, il y a maintenant plus de 5 ans... un 2ème groupe scolaire aurait été construit et l'application du nouveau protocole aurait été possible sans restriction d'inscription ! Bravo !

Protégez-vous, Protégez les autres

Vos élus de l'opposition toujours vigilants

Contacts : grouperocbaronavecvous@orange.fr

Tél : 07 69 26 61 39



Dominique
QUINCHON



Sophie
AMICE

CULTURE



EXPOSITION

Laëtitia ZUBER
4^{ème} adjointe, déléguée
aux associations

ZIA « Abstraction chromatique »

Zia est née le 13 septembre 1971 à Toulon. Autodidacte, elle se passionne pour l'art depuis l'enfance. Architecture, sculpture, cinéma, arts visuels, de la scène ou même de la littérature ; elle s'intéresse à tout, mais excelle dans la peinture. Son exposition vous plonge dans son univers où la peinture abstraite joue avec les couleurs. Zia donne vie à ses œuvres en mêlant couleurs et matières, avec une maîtrise réelle donnant une importance à chaque détail. L'œuvre chromatique de Zia est en constante évolution. L'artiste vous transporte sur la toile, vous raconte une histoire, nous pouvons qualifier son œuvre de mouvante. Artiste passionnée, elle transmet ses pensées et émotions **par ses créations.** (photos ALR) ●



AGENDA COMMUNAL

Dans le contexte complexe de la crise sanitaire, nous vous informons de dates prévisionnelles, sous réserve donc de changement. Vous pouvez consulter l'agenda sur le site communal et notre page Facebook.

22/1

Exposition des œuvres de Zia
Médiathèque du 22 janvier au 30 mars.

8/2

CONSEIL MUNICIPAL
Salle de réunion des Clas à 10 h.

11/3

DON DU SANG
Salle de La Bergerie de 15 h à 19 h 30.

Jeudi

Tous les jeudis, marché local
Centre village de 8 h à 12 h 30.

Dim.

Tous les dimanches, marché
Espace Fray Redon de 7 h 30 à 13 h 30.



Site officiel de Rocbaron
<http://www.mairie-rocbaron.fr>

<https://www.facebook.com/rocbaronofficiel>

«Vivre à Rocbaron» Bulletin municipal édité par la Mairie de Rocbaron • Février 2021 •

Directeur de la publication : Jean-Claude Félix, Maire de Rocbaron ;
Rédacteur en chef et directeur de la communication : Olivier GUIEN. Élué déléguée Cécile LAYOLO.
Rédaction, conception, infographie, photographies : Olivier GUIEN, services et contributeurs divers DR. Alain LE ROUX (photos ALR)
Direction de la communication Tél. **04 94 72 84 64**
Courriel : **communication@mairie-rocbaron.fr** •

Impression : IAPCA RICCOBONNO - Le Muy (83)
04 98 11 49 16 - Tirage : 2400 exemplaires •
Distribution : Ali Dekhili - Tél. **06 84 99 23 45** •

Crédit photos Direction de la communication.
Ont participé à l'élaboration de «Vivre à Rocbaron», les élus, les directions et pôles communaux, les associations.

Accueil de Loisirs de Rocbaron



Vacances d'hiver 2021
Du 22 février au 5 mars 2021

Au fil de l'eau

Atelier Science spectaculaire avec l'intervention de Science Trail

Sortie à la presqu'île de Giens
Jeu de piste et balade

Expériences scientifiques:
Le nuage de pluie
Le bruit de l'eau
Bouteilles sensorielles

Grands jeux:
La fête de l'eau
Ohé matelot
L'or volé des pirates

Ateliers créatifs:
Peindre avec des glaçons de gouache

Inscriptions sur le portail famille jusqu'au vendredi 5 Février 2021

Nous contacter
06 18 19 00 28
al.rocbaron@odelvar.com

PORTRAIT

Serge MARCHETTI : La passion comme moteur !



Vivre à Rocbaron : Serge pour mieux vous connaître, quel est votre parcours ?

Je suis arrivé à Rocbaron en 1993 ; je me suis tout de suite plu ici. J'ai vu la commune grandir, s'épanouir, j'ai vu la Bigue aménagée, j'ai vu l'activité commerciale s'étendre, j'apprécie ce dynamisme. C'est un peu mes gênes. On doit toujours avancer, progresser. Le développement est nécessaire. J'ai travaillé de nombreuses années comme responsable de la sécurité au Zénith Oméga de Toulon avec Jean-Claude Camus, j'y ai fait de belles rencontres, des rencontres de passionnés dans le milieu de la chanson : Johnny, Pascal Obispo, Eros Ramazotti.

Vivre à Rocbaron : Et dans le monde du football professionnel ?

Du bonheur ! J'ai été responsable de la sécurité à l'Olympique de Marseille, 5 saisons durant (1996-2001) à l'époque du coach Courbis et de la finale Parme/OM à Moscou. Puis pendant 10 ans (2001-2011) j'ai été Directeur Général du club Sedan lors de son passage en Ligue 1 et manager général de la Berrichonne de Châteauroux en Ligue 1 et Ligue 2. Je suis aujourd'hui le Directeur Général en charge de la gestion du Stade Lavallois (Mayenne) qui ambitionne une remontée en Ligue 2. À 57 ans il n'est pas simple de se délocaliser : c'est une nouvelle découverte pour moi (région, ville et club) et un véritable challenge.

Vivre à Rocbaron : Quelles sont vos ambitions ? Comment un club pro met en place une politique pour regagner l'élite ?

La logique économique du football s'articule autour des droits TV délivrés par la Ligue de Football Professionnelle qui servent les divisions d'élite Ligues 1 et 2. Le National est dans l'anti-chambre et se révèle une compétition très difficile. Au Stade Lavallois, nous avons un partenaire historique Lactalis géant de l'agroalimentaire et de nombreux actionnaires locaux, c'est une chance ! Lorsque le club a perdu son statut pro 2018-2019, on est reparti d'une feuille blanche, cela a un impact direct sur l'agrément de son centre de formation. Lorsqu'on connaît l'important d'une telle structure dans l'ADN d'un club, on imagine le déficit lorsqu'on perd cette capacité. Parmi les joueurs remarquables passés par Laval, citons Pierre-Emerick Aubameyang qui évolue aujourd'hui à Arsenal (GB).

Vivre à Rocbaron : Quels conseils pourrais-tu donner à des dirigeants d'associations pour passer la crise du Covid ?

C'est un contexte dramatique et un casse-tête pour tous les clubs que ce soit pour les engagements, les licences... L'activité est à l'arrêt. Mais je voudrais dire que malgré tout, pour les clubs amateurs, le foot reste un loisir. L'âge me fait dire une seule chose : la santé avant tout. Pour le football professionnel, c'est beaucoup plus compliqué : les stades vides, ce sont des recettes en moins mais aussi des retombées de parte-

naire-maillot inexistantes. Il y aura des dépôts de bilan, une réduction du train de vie des clubs, du chômage partiel et des licenciements sportifs et administratifs, c'est inévitable. Et la crise des droits TV n'arrange rien. La qualité du spectacle proposé a peut être été surévaluée et le choix du fournisseur vient ajouter dans le contexte, une erreur industrielle. Le changement de gestion à la Ligue apporte une autre appréciation désormais.

Vivre à Rocbaron : Le football amateur peut-il survivre dans ce paysage ?

Le football amateur est géré par les districts et les ligues régionales via la Fédération. Il fait ap-



pel à de nombreux bénévoles. La complexité des cahiers des charges l'empêche de viser trop haut et finalement, c'est plutôt salutaire ! Cela lui permet de rester dans une dimension où l'économie n'a pas trop d'impact. Disons-le, le foot est un spectacle, un marché qui dépend de sommes importantes. Après des années d'inflation, nous avons aujourd'hui le revers de la médaille.

Vivre à Rocbaron : Et Rocbaron ?

J'adore ma commune. Il y fait bon vivre ! Je n'ai pas voulu m'impliquer dans le football local, j'ai voulu couper. Alors j'ai souhaité tout de même m'investir et pour aider mon ami Lionel Ventre dans l'association des Pieds Tanqués, j'en suis devenu Secrétaire Général en 2014 imprimant un coup de boost. Aujourd'hui, j'en suis vice-Président. La commune a été à l'écoute favorisant une politique d'investissement. Aujourd'hui à Rocbaron, nous avons deux beaux clubs de boules avec la Boule Rocbaronnaise et les Pieds Tanqués. Comme la passion m'habite toujours j'ai du plaisir à partager celle-ci avec les adhérents. Je suis super fier des résultats des équipes et particulièrement de l'équipe féminine que j'ai managée. Les filles progressent, elles ont tout gagné Championnat Départemental et Régional des clubs, Championnat du Var, doublette tête à tête. 2019, championnat du Var 2H+ 1F. Elles évoluent désormais en Championnat National. Je vous le répète, je suis bien lorsque je reviens à Rocbaron, lorsque je retrouve mes amis, il fait bon vivre ici. ●



Ces quelques photos montrent l'attachement de Serge Marchetti aux valeurs humaines de l'engagement et de l'amitié